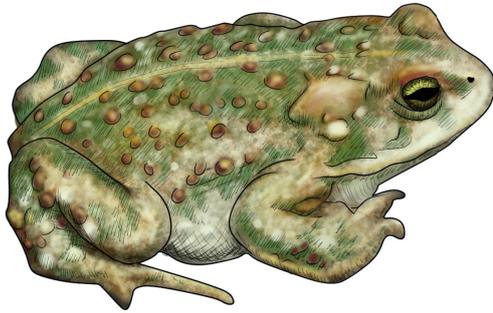


Le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)

Classe : Amphibia - Famille : Bufonidae - Genre : Epidalea



Carte d'identité



⚠ Espèce protégée

- Taille** : 7-8 cm en moyenne.
- Alimentation** : insectivore (fourmis, mouches).
- Période de présence** : de mars à août.
- Milieu** : zone de sol nu type graviers, sables et galets.
- Statut** : protection nationale, annexe 4 de la directive européenne « habitats faune flore », quasi menacé (NT) sur la liste rouge régionale des amphibiens.

Identification

Le Crapaud calamite est trapu. Il possède des pattes courtes et se déplace rapidement sans sauter. Les pupilles sont horizontales et entourées d'un iris jaune doré. Les tubercules sous l'orteil le plus long sont généralement disposés par paires. La peau est moins pustuleuse que chez le Crapaud commun et la robe est très différente. Il porte presque toujours une ligne vertébrale de couleur jaune. La gorge du mâle est bleue ou violette.

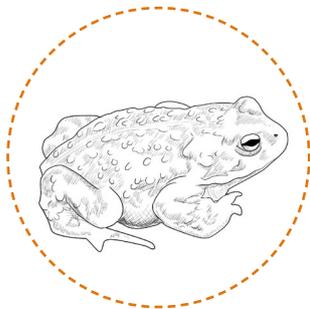
Habitat

Son habitat est typiquement constitué d'une végétation ouverte et rase, alternant avec des zones de sol nu. On le trouve près d'abris superficiels tels que des pierres, des souches ou des gravats lui permettant de creuser des terriers. Ces biotopes sont généralement caractérisés par un fort ensoleillement et la présence de proies dans la végétation basse. Les substrats qui lui sont les plus favorables sont le sable, les graviers ou les petits galets.

En savoir plus/bibliographie :

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/459628

<http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/content/le-livre-rouge/amphibiens/nt/crapaud-calamite>



Placer le badge ici

www.cen-centrevalde Loire.org

En Centre-Val de Loire

Dans la région, ce crapaud est quasi-menacé et se rencontre sur deux aires de répartition. Une première englobant le sud de l'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et l'est du Loir-et-Cher, avec la forêt d'Orléans et la Sologne. La seconde située dans l'Indre en Brenne en remontant par l'extrémité ouest de l'Indre-et-Loire jusqu'au pays de Bourgueil.

Le Crapaud calamite a été observé sur 18 sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire :

- sur les sites du Val d'Herry, des Vallées, des Îles de la Gargaude et du Bec d'Allier dans le Cher ;
- sur le site de la Michellerie en Eure-et-Loir ;
- sur les sites de la Pelouse et le Marais de Roussy et l'Étang Massé (RNR), dans l'Indre ;
- sur les Pelouses de Bertignolles dans l'Indre-et-Loire ;
- sur l'Étang de Beaumont dans le Loir-et-Cher ;
- sur neuf sites dont les Rives d'Ousson, le Méandre de Guilly et le Marais de Marsin, dans le Loir-et-Cher.

En terme de gestion, l'objectif principal est de maintenir le milieu ouvert sur le substrat que ce crapaud affectionne.



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé